



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Afin d'assurer le bon déroulement de cette activité en toute convivialité, nous vous remercions de prendre connaissance de cette charte de bonne conduite.

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



Je porte un casque de vélo homologué en tout temps.

Je m'équipe de vêtements visibles et d'un éclairage à l'arrière de mon vélo. 



Je m'assure que mon vélo est en bon état de fonctionnement avant de participer à l'événement.

RESPECT DES RÈGLES DE CIRCULATION SUR LA PISTE



Je roule dans le sens de la piste (aiguilles d'une montre).

Je dépasse uniquement par la gauche et je laisse le côté gauche de la piste aux participants les plus rapides. 



Je m'arrête uniquement dans les zones (herbeuses ou tarmac) hors de la piste en maintenant une trajectoire prévisible pour les autres participants.

CONDUITE RESPONSABLE



J'adopte une conduite responsable et respectueuse envers les autres participants.

Je ne roule pas sous l'influence de l'alcool ou substances illicites. 



Le Circuit est surveillé par caméra via le poste de sécurité piste, tout comportement dangereux pour soi ou pour les autres participants sera signalé.

COMMUNICATION



J'utilise des signaux clairs pour indiquer mes intentions aux autres participants, tels que des appels vocaux ou des gestes appropriés.

Lorsque les panneaux de signalisation sont allumés en piste (couleur rouge), je termine mon tour et je sors de la piste (en suivant les flèches "track exit"). 

EN CAS D'ACCIDENT



Si je suis témoin ou victime d'un accident, je m'arrête et alerte la sécurité piste si nécessaire (+32 (0)87 29 37 26). Notre équipe médicale viendra porter assistance à la victime et lui prodiguera les premiers soins.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Je ne jette pas mes déchets sur le Circuit et je respecte les consignes de tri sélectif.

RESPECT DES INSTALLATIONS



Je respecte les installations du Circuit et je ne cause aucun dommage intentionnellement.

RESPECT DES AUTRES UTILISATEURS DU CIRCUIT



Les paddocks du Circuit sont occupés par d'autres utilisateurs que les participants au Cycl'On Track dont des voitures. Les activités vélo ne peuvent dès lors se dérouler que sur la piste. Le respect des règles de sécurité routière est de rigueur en dehors de celle-ci.

